

05.08.2013 – 09:30 Uhr

De sensibles augmentations salariales s'imposent

Bern (ots) -

Une grande robustesse caractérise l'économie suisse en 2013 et les perspectives pour l'année à venir sont encore meilleures. La grande flexibilité et les efforts considérables déployés par les travailleurs et travailleuses ont contribué à surmonter la crise et à affronter les turbulences monétaires. Cette situation appelle donc des hausses de salaires appréciables. Travail.Suisse et les fédérations Syna, Hotel & Gastro Union et transfair demandent pour 2014 des augmentations salariales de 1 à 2 pour cent.

L'économie suisse a remarquablement bien surmonté la crise financière et économique de 2008/2009. En 2010 déjà, le niveau d'avant-crise était atteint et, depuis lors, l'économie suisse n'a pas cessé d'être dans une phase de croissance éloquente, malgré un contexte difficile marqué par la crise de l'euro. L'apport des travailleurs et travailleuses a été grand, il s'agit maintenant de l'honorer.

Travail.Suisse les fédérations Syna, Hotel & Gastro Union et transfair tiennent compte, comme habituellement, de la situation spécifique de chaque branche et entreprise. Voici leurs principales revendications :

- Des hausses de salaires de un à deux pour cent : Les travailleurs et travailleuses ont contribué avec une grande flexibilité et un engagement considérable à la sortie de la crise économique et à un ajustement de l'économie suisse dicté par la faiblesse de l'euro. On a pu atteindre ainsi des hausses de la productivité, ce qui appelle donc de sensibles augmentations salariales de un à deux pour cent.
- Procéder maintenant aux améliorations attendues : il est désormais impératif de procéder à de nombreuses améliorations en ce qui concerne la disparité salariale entre femmes et hommes ainsi qu'en ce qui concerne celle des salaires minimaux. Une hausse mensuelle de 100 francs pour les salaires minimaux et un effort en matière d'égalité salariale sont d'autres revendications des fédérations affiliées à Travail.Suisse.
- Des augmentations générales et régulières au lieu de bonus et de paiements uniques : l'ensemble des travailleurs et travailleuses contribue à la croissance économique et aux avancées de la productivité. Cela suppose donc que des augmentations générales et régulières de salaires doivent aussi leur être accordées. Par ailleurs de telles augmentations sont le meilleur moyen de soutenir la classe moyenne.

D'appréciables augmentations de salaires, des améliorations impératives en matière de salaires minimaux et d'égalité salariale, ainsi que des augmentations salariales générales et régulières sont des piliers de la consommation privée et permettent de maintenir l'économie suisse sur le chemin de la croissance.

Contact:

Gabriel Fischer, responsable politique économique, Travail.Suisse,
tél. 076/412.30.53

Arno Kerst, vice-président Syna, tél.079/598.67.70

Matthias Humbel, collaborateur scientifique, transfair, tél.
078/845.07.99

Eric Dubuis, secrétaire suisse romand Hotel & Gastro Union, tél.
079/290.76.26

www.travailsuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100741889> abgerufen werden.